

Déchets : les acteurs de la crise s'entendent sur l'export

La réunion d'hier a permis de définir les contours d'une opération qui permettra d'acheminer 21 000 tonnes de déchets vers trois incinérateurs de la région Paca. Les détails opérationnels et financiers ont été ficelés. Les appels d'offres devraient être lancés ce matin



Au total, 21 000 tonnes de déchets, emballés comme ici sur le site de Saint-Antoine, à Aiaciu, devraient être prochainement exportés vers des centres de valorisation de la région Paca. PHOTO J. PERRIER-ANTOINE FOURNI



L'accord de principe a été trouvé pour le transfert vers l'unité de valorisation énergétique de Nice, ci dessus. Deux autres incinérateurs sont à l'étude : ceux de Fos-sur-Mer et de Vedène. PHOTO JONIC/MATIN - RICHARD RAY

C'est un petit événement dans le feuilleton sans fin de la crise des déchets : les acteurs du dossier se sont entendus, hier, sur une opération d'urgence qui pourrait offrir un peu de répit et dégonfler l'impasse. La Collectivité de Corse, le Syvadec, les intercommunalités de l'île et l'État ont ainsi la possibilité de transférer de 21 000 tonnes de balles de déchets stockées provisoirement sur l'île vers trois centres de valorisation de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Signe que les discussions avancent dans le bon sens, les appels d'offres concernant le transport puis le traitement de ces déchets devraient être lancés aujourd'hui. L'objectif est de démarquer les premières rotations en direction du continent dès mardi prochain.

L'idée a été suggérée le week-end dernier par Laurent Marcangeli et Christian Estrosi. Le maire d'Aiaciu et son homologue niqués ont validé un accord de principe sur l'export des 21 000 tonnes de balles stockées sur le site de Saint-Antoine vers l'unité de valorisation énergétique de Nice. Laurent Marcangeli en a informé Gilles Simeoni. Ce dernier a contacté Renaud Muselier, le président de la région Paca dont l'approbation était indispensable. Et l'élargissement de la démarche à l'ensemble des déchets en souffrance sur l'île a été engagé. Il restait à trouver un accord et d'autres incinérateurs disponibles, puisque celui de Nice ne peut absorber que 8 500 tonnes en provenance de Corse.

Plusieurs pistes sont à l'étude. En plus de Nice, deux autres centres de valorisation sont envisagés : celui de Fos-sur-Mer et celui de Vedène, près d'Avignon. En raison de la moindre produc-

tion de déchets liée aux effets du confinement, ces trois structures possèdent une marge de traitement qui permettrait d'absorber les 21 000 tonnes stockées actuellement sur l'île.

L'État accompagne les démarches mais ne paiera pas

La fenêtre de tir est étroite, l'opération doit se réaliser sur la durée du confinement, qui sera prolongé au-delà du 15 avril comme l'a annoncé l'État, mais soit à nos confins de l'APP. C'est la raison pour laquelle les acteurs du dossier ont souhaité aller vite. Gilles Simeoni, Laurent Marcangeli et François Taiti, président du Syvadec et de la Cab, ont partagé l'objectif commun. « Nous avons la possibilité d'entrer dans la saison estivale, déjà obérée par le pandémie de Covid-19, dé-

barrassés de ce problème, contre ce dernier, il ne faut pas perdre de temps ».

Besoin : la question épineuse du surcoût. Celui de cette opération d'urgence est estimé à 5 millions d'euros : 2,7 millions pour le transport et 2,3 millions pour le traitement. François Taiti avait averti que les intercommunalités n'en supporteraient pas la charge. Hier, la raison et le sens des responsabilités de chacun l'ont emporté. Le Syvadec prendra le traitement à son compte, la CAC paiera le transport.

« Le prix est conséquent, mais les balles ne peuvent plus rester là où elles sont, estime Gilles Simeoni. Il

n'y a pas d'autres solutions et nous sommes tous persuadés qu'il faut le faire. Mais nous souhaitons que cet effort financier s'inscrive dans un cadre plus global qui assure la transition vers un nouveau modèle, globalement le meilleur, et soit rompu définitivement avec ce système qui a été dépeint des décennies ».

Présent à la réunion, Franck Robini, le préfet de Corse n'a pas souhaité s'exprimer sur le sujet mais l'action de l'État, notamment sur l'aspect réglementaire, a permis de faciliter les démarches. Pour répondre à l'urgence, les modalités d'appel d'offres ont été simplifiées et les règles strictes de transferts de déchets entre deux départements ont été at-

souplées. En revanche, l'État ne participera pas à l'effort financier. Certains le déplorent.

C'est notamment le cas de Gilles Simeoni, pour qui ce n'est « pas satisfaisant ». D'autres, comme Laurent Marcangeli, rappellent que « l'État s'est engagé à intervenir dans la création de centres d'usines de traitement dans le plan de gestion des déchets ».

Mais, de l'avis même de tous les participants, l'heure n'est pas au débat politique. La situation exige une réactivité qui dépasse les postures partisans. Chacun des acteurs la bien compris. Le confinement, bien que prolongé, ne durera pas éternellement. Il offre un sésame d'urgence à la Corse pour se débarrasser d'une situation qui paraissait insurmontable. Depuis hier, elle l'est beaucoup moins.

JEAN-PHILIPPE SCAPULA

Le coût de l'opération est évalué à 5 millions d'euros